

# Plus que jamais... Julian Assange

Category: Droits - libertés

écrit par jmfouquer | 12 janvier 2021

Julian Assange est un homme dont la vie ne tient plus qu'à un fil. Il est de notre devoir de le sauver. Il n'a commis aucun crime. Il doit retrouver sa famille, sa compagne, ses enfants. Rien ne justifie le traitement qui lui est infligé.

Nous demandons la libération immédiate de Julian Assange. L'injustice n'a que trop duré.

La France, la France des Droits de l'Homme et du Citoyen, pour être reconnue encore comme telle, doit exprimer sa volonté d'offrir l'asile politique à Julian Assange, avec force et sans attendre.

Le 4 janvier 2021, le verdict du procès de Julian Assange, fondateur de Wikileaks, était rendu. La justice britannique s'opposait à la demande d'extradition formulée par les États-Unis. Une note d'espoir enfin pour celui qui depuis 2010 se trouve pris entre les griffes d'un autoritarisme mondial, d'une justice de classe, qui l'ont mené de la liberté surveillée, au confinement et à l'isolement total pour être incarcéré depuis 2019 à la prison de haute sécurité de Belmarsh. Julian Assange encourt toujours une peine de 175 années d'emprisonnement, les États-Unis ayant formulé leur volonté de faire appel.

À l'espoir, a succédé l'attente d'une mise en liberté sous caution pour Julian. Pour tous, c'était la décision du bon sens et de la justice.

Il n'en a pas été ainsi et Julian Assange est retourné injustement en prison... On le sait, sa santé est devenue plus que préoccupante. Comment peut-il en être autrement pour celui

qui depuis des années subit une torture psychologique prolongée et inhumaine ?

De plus en plus de citoyen·nes connaissent le sort réservé à ce journaliste courageux qui a osé affronter le système mondial mis en place. Un système anti-démocratique et hégémonique qui broie les femmes et hommes et réduit au silence, par la force bien souvent, celles et ceux qui ne s'y soumettent pas.

Les mobilisations de par le monde s'organisent et s'étendent. Au-delà de la personne de Julian Assange, c'est ce pour quoi il s'engage qui anime également ses soutiens. La vérité, la liberté d'expression, le droit de savoir et la liberté de la presse sont au cœur de ces libertés et droits qu'il nous faut impérativement préserver et défendre. Des libertés essentielles, garantes de nos démocraties. Le monde d'aujourd'hui, tel qu'il est gouverné et manipulé, tente sans relâche de les contrôler, les restreindre, les confiner pour à terme, n'en doutons pas, les supprimer.

Alors OUI, la mobilisation doit continuer, se renforcer, défier les coups bas qui se multiplient pour tenter de désinformer et de bâillonner la vérité. Les grands absents aujourd'hui sont ceux qui « crèvent » l'écran. Les médias dits de masse, ceux qui ânonnent à longueur de journée les discours étatiques. Des journalistes, dit-on, qui n'ont pas accordé leur soutien à Julian Assange, pire qu'ils ignorent. Des journalistes qui ont tourné le dos à leur métier, n'accordant à Julian Assange qu'une place de fait divers, et encore.

À ceux-là, nous demandons aujourd'hui de réagir, de rejoindre leurs confrères, journalistes d'investigation et médias alternatifs, libres encore d'exprimer leurs opinions. Nous leur demandons de faire connaître la vérité à leurs auditeurs et lecteurs. Nous leur demandons de faire acte de résistance.

Il en va pareillement de notre pays, qui a été, à de

nombreuses reprises, interpellé pour offrir un asile politique à Julian Assange. Le président de la République, M. Emmanuel Macron, le garde des Sceaux[i], M. Éric Dupond-Moretti, ancien avocat de Julian Assange, ont reçu de nombreuses demandes en ce sens.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en réponse à une question portée par le député Jean Lassalle sur la situation de Julian Assange, à l'Assemblée nationale le 17 novembre 2020, confirmait, par le biais d'une superbe langue de bois, que les autorités françaises n'apporteraient pas, comme déjà en 2015, de réponse favorable à une demande d'asile politique et que ces mêmes autorités s'en remettaient à la « justice du Royaume-Uni parce que c'est un pays d'État de droit ».

M. Éric Dupond-Moretti, quand il faisait encore partie de l'équipe internationale chargée d'assurer la défense de Julian Assange, a évoqué, lors d'une conférence de presse, en début d'année 2020, la situation désespérante dans laquelle se trouvait ce dernier. Il a également évoqué les droits de l'homme et la peine indigne de 175 années d'emprisonnement encourue, la liberté de la presse, la liberté d'expression, les crimes de guerre, la violation des droits de l'homme, la torture psychologique et inhumaine, dénoncée par le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture, infligée à Julian Assange. Il a enfin évoqué la saisie de la Cour Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme.

De M. Éric Dupond-Moretti qui a rencontré Julian Assange et qui a exprimé son inquiétude, en son temps, nous attendons une réaction.

De plus en plus nombreux sont ceux qui rejoignent les différents réseaux de soutien à Julian Assange, des personnalités (chefs d'État, anciens chefs d'État, premiers ministres et ministres), des médecins, des journalistes encore capables d'exercer un regard critique pour informer, dénoncer

et rendre publique l'information réelle, des lanceurs d'alerte, des associations, des militants...

« À chaque fois que nous sommes témoins d'une injustice et que nous n'agissons pas, nous formons notre caractère à être passifs... Nous finissons alors par perdre toute capacité à nous défendre, ainsi que ceux que nous aimons » Julian Assange.

LIBERTÉ POUR JULIAN ASSANGE !

*Pascale Larenaudie*

[i] Le 7 septembre 2020, devant la Préfecture de région à Ajaccio, l'association PER A PACE et le mouvement INSEME A MANCA/ENSEMBLE organisaient un rassemblement de soutien à Julian Assange. Une lettre ouverte était remise à l'attention du président de la République et du garde des Sceaux.